Action Publique 2022 - Proposition n°1

Améliorer le soutien aux équipes artistiques

*Version du 09/01/2018*

1. **Sources mobilisées pour le chantier**

Rapports disponibles

* *Spectacle vivant et culture d’aujourd’hui : une filière artistique à reconfigurer*, HENRY, 2009
* *Les dépenses d’intervention du MCC au titre de l’action 1 du P131*, Cour des Comptes, 2009
* *Soutenir et rénover la politique du spectacle vivant*, Commission des finances, 2010
* *Territoires et ressources des compagnies en France*, 2012, Culture études, DEPS
* *Financement du spectacle vivant : développer, structurer, pérenniser,* DORNY,METZGER, MARTINELLI, MURAT, Rapport au Ministère de la Culture, 2012
* *Les pratiques de production et de diffusion de spectacle des compagnies subventionnées,* 2013, ONDA sur une commande de la DGCA
* *Etude exploratoire sur les nouvelles pratiques de mutualisation ou de coopération inter-organisationnelles dans le secteur culturel,* DENIAU, DEPS, 2014
* *Livre blanc des Etats généreux de la culture,* TELERAMA
* *Une nouvelle place pour les équipes artistiques dans les politiques publiques*, note d’étape, juillet 2017, SYNDEAC

1. **Eléments de diagnostics**

* Tendance à l’émiettement des aides et à la paupérisation des équipes artistiques
* Des taux de sélectivité et une répartition des soutiens entre les dispositifs très variables selon les régions et les disciplines
* Des aides de courte durée favorisant la multiplication des productions au détriment de leur diffusion
* Un dispositif CERNI à évaluer (articulation avec le conventionnement de droit commun, efficacité)
* Des taux de renouvellement des bénéficiaires contrastés selon les régions et disciplines
* Une évolution des modes de production et de diffusion des équipes artistiques : le partage des moyens et des projets